

Titre du projet	Opération Grand Site La Parata Iles Sanguinaires
Objectif général du projet	Préservation de la biodiversité
Objectifs spécifiques	Protection et valorisation des sites à forts enjeux écologiques et paysagers
Lieux de réalisation du projet	Presqu'île de la Parata et Mezzu Mare
Durée du projet	Début du projet : 01/09/2008 Fin du projet : 31/12/2014
Présentation détaillée de l'opération	<p>Le site de la Parata Sanguinaires est un site exceptionnel aussi bien d'un point de vue environnemental que patrimonial.</p> <p>La presqu'île de la Parata et son prolongement en mer, constitué par les Iles Sanguinaires, forment une guirlande rocheuse à l'extrémité Nord du Golfe d'Ajaccio, face au Capo di Muro, à l'extrémité Sud.</p> <p>Cet ensemble a fait l'objet d'un classement en raison de son caractère pittoresque, au titre de la loi du 2 mai 1930, prononcé en deux temps : - Arrêté ministériel du 12 juillet 1974 pour les îles Sanguinaires - Arrêté ministériel du 11 septembre 1995 pour la pointe de la Parata</p> <p>Ce site emblématique de la commune d'Ajaccio constitue l'un des pôles majeurs d'attractivité touristique de l'île. Il bénéficie d'une notoriété tant à l'échelle nationale, qu'internationale. Mais il est aussi toute l'année un lieu très prisé de la population résidente.</p> <p>Reconnu d'intérêt national et communautaire, c'est un espace naturel, classé pour partie en Zone Naturelle d'intérêt Ecologique Floristique et Faunistique de catégorie 1, dont les atouts exceptionnels justifient, pour la partie inscrite en Z.N.I.E.F.F (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique), son intégration au réseau écologique européen Natura 2000.</p> <p>Son patrimoine architectural et son histoire sont tout aussi riches. Sur la plus grande des îles de l'archipel des Sanguinaires «Mezzu Mare», il est possible de visiter la Tour carrée (1550), les vestiges d'un Lazaret (1807), un sémaphore désarmé (1865) ainsi que le célèbre phare (1845) des «Contes du Lundi» d'Alphonse Daudet. À l'extrémité de la pointe de la Parata, une tour Génoise (1608) est érigée en hauteur.</p> <p>Cependant ce grand site emblématique accuse des rythmes de fréquentation relativement faible en raison de son accès marin limité. En revanche le secteur de la Parata correspond à l'extrémité d'une route départementale dont l'impact de la forte fréquentation touristique et locale doit être maîtrisé tout au long de l'année.</p> <p>Soucieux de maintenir la qualité de ce site classé pour les générations futures, la Ville d'Ajaccio et le Département de la Corse du Sud, respectivement propriétaires de la Pointe de la Parata et des îles Sanguinaires, ont souhaité engager conjointement une action visant à conforter la protection du site et à favoriser sa réhabilitation et sa mise en valeur en rationalisant l'accès, les usages et son fonctionnement. Le projet «Opération Grand Site La Parata Iles Sanguinaires» a fait l'objet de trois tranches de travaux.</p>



La première et la deuxième tranche ont été réalisées entre 2004 et 2007. La dernière tranche de travaux qui a été financée par le FEDER dans le cadre du Programme opérationnel FEDER 2007/2013 a été programmée en 2008 et finalisée en 2014.

L'opération a été réalisée selon les phases suivantes :

- Sur la Parata :
 - Secteur de Campo di Reta : Construction du bâtiment et aménagement de la plate-forme d'accueil du public. Végétalisation des poches de stationnement et création de la promenade surélevée.
- Secteur de Cala di Reta :
 - Réfection du ponton existant et réalisation du clos réservé aux activités des fermes aquacoles, construction du nouveau ponton et revégétalisation des zones érodées.
- Sur l'île de Mezzu Mare :
 - Réhabilitation du ponton d'accès
 - Confortement des principaux sentiers existants
 - Mise en valeur du lazaret, par le nettoyage du site et le confortement de ses abords
 - Mise hors d'eau et hors d'air du bâtiment du sémaphore

Coût total de l'opération	7 077 890.24 €
Plan de financement	FEDER : 50% (PO FEDER 2007/2013) Commune d'Ajaccio: 14.68% Collectivité Territoriale de Corse: 14.68% Département: 14.68% Etat : 5.95%
Contact pour plus d'information	Direction générale des Services Techniques de la Ville d'Ajaccio jj.Folacci@ville-ajaccio.fr http://www.parata-sanguinaires.com/ http://www.ajaccio.fr/Operation-Grand-Site-Uperazioni-Gran-Situ_a2225.html